

OPÉRATION DE SAUVETAGE D'AMPHIBIENS

DE FIN FÉVRIER À AVRIL 2023

Un dispositif va être installé aux abords de la route (RD17) au niveau du lac des Graves pour protéger les Amphibiens des écrasements.



HAUTE AUVERGNE



Lascelles
PORTE DU VOLCAN



Chaque année, des centaines d'Amphibiens sont tués sur la route au niveau du lac des Graves alors qu'ils migrent vers le lac pour aller se reproduire. Le Conseil départemental du Cantal s'associe au CPIE Haute-Auvergne pour installer un dispositif temporaire de sauvetage.



Comment fonctionne le dispositif ?

Lors de leur migration nocturne en direction du lac, les Amphibiens vont se retrouver bloqués par une bâche qu'ils vont longer et ils tomberont dans des seaux disposés à cet effet. Chaque matin, les seaux seront relevés par des équipes de bénévoles et les Amphibiens seront déposés au lac. La mise en place de ce dispositif permettra de préciser les effectifs et lieux de passage pour réfléchir à la pertinence d'un aménagement pérenne.

Pendant les relevés journaliers du dispositif, la vitesse sera limitée à 50 km/h sur le tronçon concerné, pour la sécurité des équipes bénévoles.

Pour le bon déroulement de l'action, merci de ne pas toucher au dispositif ni aux Amphibiens capturés dans les seaux.



Pour en savoir plus, participez à l'animation qui aura lieu le
Samedi 18 mars à 10h
RDV au parking du centre équestre

Des questions ? Contactez-nous :

CPIE Haute-Auvergne
Château Saint-Etienne
15000 AURILLAC.
04 71 48 49 09
contact@cpie15.fr



HAUTE AUVERGNE